



Pour le Président  
et par délégation

Directrice Générale  
des Services

Marie-Odile GESLIN

Envoyé en préfecture le 27/11/2025

Reçu en préfecture le 27/11/2025

Publié le 02/12/2025

ID : 027-242700276-20251124-M24112025\_05-DE



M-24-11-2025/05

Département  
**EURE**  
Arrondissement  
**EVREUX**  
Canton  
**CONCHES**

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CONCHES**  
**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS**  
**DU BUREAU DU 24 NOVEMBRE 2025**

|                                  |            |
|----------------------------------|------------|
| Nombre de délégués en exercice : | 15         |
| Nombre de présents :             | 11         |
| Nombre de votants :              | 11         |
| Date de Convocation :            | 07/11/2025 |

**L'An Deux Mil Vingt-Cinq, le Vingt-Quatre Novembre, le Bureau de la Communauté de Communes du Pays de Conches, légalement convoqué, s'est réuni à Conches en Ouche.**

**ÉTAIENT PRÉSENTS**

**Madame Danielle JEANNE**, Vice-Présidente,

**Messieurs Gérard THEBAUD, Max RONGRAIS, Dany BOUVET, Jean-Claude DUFOSSEY, Olivier RIOULT, Hubert LAMY**, Vice-Présidents,

**Messieurs Christophe CAPELLE, Denis CAVELIER, Christophe DUFLOT, Jacques FAUVEL**, Membres du Bureau

**ÉTAIENT ABSENTS-EXCUSES**

**Monsieur Jérôme PASCO**, Président,

**Madame Laurence CLERET**

**Messieurs Marcel SAPOWICZ, Jacques HAPDEY**

**Secrétaire de Séance : Monsieur Max RONGRAIS**

**Objet : FOURNITURE DE QUINCAILLERIE, CONSOMMABLE ET PETIT OUTILLAGE POUR LES TRAVAUX EN RÉGIE : Marché**

Madame Danielle JEANNE indique que la réalisation de travaux en régie nécessite la formalisation de marchés pour l'achat des fournitures requises. Il en est notamment le cas pour les fournitures de quincaillerie, consommable et petit outillage.

Le marché en vigueur arrivant à son terme, une nouvelle consultation a été lancée selon la procédure adaptée ouverte, conformément aux dispositions des articles L2123-1 et R2123-1<sup>°</sup> du Code de la Commande Publique.



Il est retenu la forme d'un accord-cadre avec maximum, avec émission de bons de commande en application des articles L2125-1-1°, R2162-1 à R2162-6, R2162-13 et R2162-14 du Code de la Commande Publique, pour une période initiale d'un an, reconductible deux fois, soit une durée maximale, toutes périodes confondues de 36 mois.

Le montant maximum des prestations est fixé à 10 000,00 € H.T., pour la période initiale, montant identique pour chaque période de reconduction.

Un avis d'appel public à la concurrence a été inséré au BOAMP sous la référence 25-114840, publié le 15 Octobre 2025 ainsi que sur le profil acheteur.

Les critères d'attribution sont les suivants :

| Critères                                                                             | Pondération |
|--------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| 1-Prix des prestations                                                               | 60.0        |
| 1.1-Détail quantitatif estimatif ( non fourni dans le DCE), à partir des prix du BPU | 30.0        |
| 1.2-Rabais proposé par le candidat sur les prix publics des catalogues               | 30.0        |
| 2-Délai de livraison                                                                 | 20.0        |
| 3-Modalités des commandes et des livraisons                                          | 20.0        |

Sur ce dernier, 5 retraits du dossier de consultation ont été identifiés. 1 seule offre a été remise par la Société SETIN.

Après analyse et classement au vu des critères d'attribution définis au règlement de consultation, les membres du Bureau, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

↳ **Attribuent** le marché à la Société SETIN dont l'offre se révèle la mieux-disante.

↳ **Autorisent** Jérôme PASCO, Président, ou en son absence Gérard THEBAUD, Hubert LAMY ou Laurence CLERET, Vice-Présidents, à signer le marché considéré ainsi que tous les documents relatifs à ce dossier.

*AINSI DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE ET SIGNÉ APRÈS LECTURE.  
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME*

*Conches, le Vingt-Cinq Novembre Deux Mil Vingt-Cinq*

**LE PRÉSIDENT**  
Jérôme PASCO  
  


